Annexe 3 : les composantes de l'enseignement du français et des mathématiques au collège

Enseignement du Français et des Mathématiques au collège

Les composantes

Horaire disciplinaire réglementaire (« cours normaux »)

- une pédagogie réfléchie qui accompagne l'apprentissage

- recours à la différenciation
  - successive
  - simultanée

Le professeur enseigne.

ENSEIGNEMENT/ APPRENTISSAGE

Cf fiche « différenciation » et fiche « groupe de compétences »

Aide au travail personnel Aide aux devoirs

Travail à réaliser en dehors des cours (exercices, leçons, devoirs, recherche, etc.)

L'adulte accompagne l'élève dans son travail et l'aide à appliquer, automatiser, intégrer des méthodes de travail découvertes en cours.

EFFECTUATION DES TÂCHES / INTEGRATION DES METHODES

Cf fiche « ATP » et fiche « accompagnement éducatif »

Aide(s) spécifique(s)

Difficulté avec l'enseignement actuel*

Lacunes antérieures**

Désintérêt Décrochage scolaire***

Besoin identifié [savoir (connaissance), savoir-faire (capacité), compétence] par rapport à une norme (programme, socle, etc.)

L'adulte propose une situation d'apprentissage nouvelle, plus motivante, s'appuie sur une analyse de l'erreur, « ré-enseigne »…

REMOTIVATION/COMPENSATION/ ENSEIGNEMENT
APPRENTISSAGE

* *Cf fiche « soutien »*
** *Cf fiche « remédiation »*
*** *Cf fiche « dispositifs dérogatoires »*

Les caractéristiques d'une aide spécifique

La durée *: année, semaines… Durée limitée ? Fixée ?*

L'objet de l'aide *: besoin explicitement défini et nommé (savoir visé, savoir-faire visé, compétence, etc.) Rapport avec les enseignements en cours ?*

Existence d'un contrat*, d'une trace écrite*

Évaluation *de l'effet prévue ?*

Le(s) intervenant(s) *Professeurs [de la classe, de la discipline…], autres… Organisation de la circulation de l'information entre enseignants, aux familles*